

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023.

Sont présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN, Caroline DULAC, Geneviève POINTELIN, Elisabeth VINIT, Christian LHUILLIER

Absents : Denis MUNEROT pouvoir à Dominique GAHIER, Véronique CHARMASSON pouvoir à Geneviève POINTELIN, Philippe FOURNIER et Nicolas PIQUET excusés

Secrétaire : Christian LHUILLIER

### 1) Approbation du précédent compte-rendu : approuvé à l'unanimité

### 2) Travaux voirie : devis complémentaires

Suite aux travaux effectués rue des Crêts et chemin Château de Gimont, il s'avère que des travaux complémentaires sont à prévoir. 2 devis sont proposés :

- 3 610 € pour la rue des Crêts

- 3 213 € pour le chemin Château de Gimont

Le coût de ces travaux seront rattachés aux demandes de subvention.

Ces 2 devis sont votés à l'unanimité par le conseil.

### 3) Finances :

#### Budget principal :

Approbation du compte de gestion 2022 (tenu par le trésor public)

Le compte de gestion fait apparaître :

- pour la section investissement un résultat négatif de 15 569,32 €

- pour la section fonctionnement un résultat positif de 86 805,55 €

- Le solde des 2 sections pour l'année 2022 est positif de **71 236,23 €**

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité des membres du conseil présents par 8 voix.

Approbation du compte administratif 2022 (tenu par la mairie de Montigny)

Le compte de gestion fait apparaître :

- pour la section investissement un résultat négatif de 15 569,32 €

- pour la section fonctionnement un résultat positif de 86 805,55 €

- Le solde des 2 sections pour l'année 2022 est positif de **71 236,23 €**

Mr le Maire sort pour l'approbation du compte administratif.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des membres du conseil présents par 6 voix.

#### Affectation du résultat 2022

Le résultat excédentaire de **71 236,23 €** de l'année 2022 est reporté sur l'année 2023.

#### Budget annexe (eau) :

Approbation du compte de gestion 2022 (tenu par le trésor public)

Le compte de gestion fait apparaître :

- pour la section investissement un résultat négatif de 24 361,71 €

- pour la section fonctionnement un résultat positif de 43 815,18 €

- Le solde des 2 sections pour l'année 2022 est positif de **19 453,47 €**

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité des membres du conseil présents par 8 voix.

Approbation du compte administratif 2022 (tenu par la mairie de Montigny)

Le compte de gestion fait apparaître :

- pour la section investissement un résultat négatif de 24 361,71 €

- pour la section fonctionnement un résultat positif de 43 815,18 €

- Le solde des 2 sections pour l'année 2022 est positif de **19 453,47 €**  
Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des membres du conseil présents par 6 voix.  
Ces 2 comptes sont approuvés à l'unanimité des membres du conseil présents par 8 voix.

#### Affectation du résultat 2022

Le résultat excédentaire de **19 453 €** de l'année 2022 est reporté sur l'année 2023.

#### Présentation du budget primitif

##### Le budget primitif 2023 de la commune fait apparaître :

- pour la section fonctionnement un montant de 256 282 € à l'équilibre pour les recettes et dépenses.
- pour la section investissement un montant de 75 990 € € à l'équilibre pour les recettes et dépenses.

##### Le budget primitif 2023 de l'eau fait apparaître :

- pour la section fonctionnement un montant de 126 057 € à l'équilibre pour les recettes et dépenses.
- pour la section investissement un montant de 72 157 € € à l'équilibre pour les recettes et dépenses.

#### 4) Information et questions diverses

- La journée citoyenne aura lieu le samedi 22 avril. Le rendez-vous est à 8h devant la mairie pour un café, puis s'enchaîneront divers petits travaux avant de se retrouver pour un casse-croûte vers 12h30.
- Le tour du Jura passera dans la commune le samedi 15 avril entre 11h et 11h15. Quelques personnes pour assurer la sécurité peuvent se faire connaître auprès de la mairie.
- Enedis procédera à une coupure d'électricité le mardi 25 avril entre 9h et 11h.

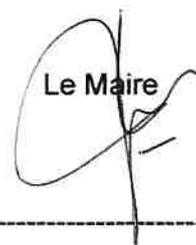
Levée de la séance : 22H30

Le prochain conseil Municipal aura lieu le 4 mai 2023 à 20h00.

Le secrétaire



Le Maire



#### Dernière minute

S'agissant de l'ancienne fromagerie, le projet est abandonné. En effet, le jeune couple qui préparait cette opération depuis plus d'un an n'a pas réussi à trouver l'important financement nécessaire.